



Madame la Présidente,

Au nom de la délégation togolaise et en mon nom personnel, je tiens, à l'instar des autres délégations, à réaffirmer l'intérêt que revêt la mise en œuvre de la résolution 2006/9 du Conseil économique et social relative à l'élimination et la

- La loi n° 2006-010 du 13 Décembre 2006 portant code du travail
- La loi n°2005-012 portant protection des personnes en matière de VIH/SIDA
- La loi n°2007-005 du 10 janvier 2007 sur la santé de la reproduction

La Constitution de la République de Côte d'Ivoire

de

9

16 jours de campagne de lutte contre les violences faites aux femmes, sont organisés par WILDAF-Togo entre le 25 novembre et 10 décembre de chaque

mystiques et empiriques. A la fin, le matériel d'usage a été rendu et les produits issus des activités de reconversion ont été présentés.

Le Togo devient ainsi le deuxième pays africain, après le Bénin, à atteindre ce niveau d'engagement dans la lutte contre l'excision.

Et pour les VBG en général, l'étude sur les violences basées sur le genre réalisée en 2010 révèle diverses formes de violences (psycho morale 91%. Economique 34%. physique 41% sexuelle 33% institutionnalisée 20%) 22% sont dans